

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*  
**Ballag Holding SA, Corminboeuf**
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*  
CHF 700'000.00
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*  
CHF 100'000.00
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 24.04.2008
6. *Echéance de préavis des créances:* **05.07.2008**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:*  
Me Marc-Antoine Pürro, rue St-Pierre 10, Case Postale  
1238, 1701 Fribourg
8. *Indication: Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.*
9. *Remarques:* La réduction intervient par destruction de 600 actions nominatives de CHF 1'000.- chacune. Le montant de la réduction est remboursé à l'actionnaire. Conformément à l'art. 732, al. 2 CO, un rapport de révision spécial constate que les droits des créanciers sont entièrement couverts par le capital-actions réduit.

Me Marc-Antoine Pürro, notaire  
1701 Fribourg

(04456264)